

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **7 (1864-1867)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES
DE NEUCHÂTEL.



Séance du 9 novembre 1865.

Présidence de M. L. COULON.

La Société nomme son bureau, qui est constitué comme suit :

MM. Louis Coulon, président,
Ed. Desor, vice-président,
F^s Pury, docteur, caissier,
Louis Favre, secrétaire,
J.-P. Isely, »

Le *Président* rappelle que la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles aura lieu à Neuchâtel pendant le courant de l'été prochain, et que l'on devra bientôt s'organiser en vue de cette fête scientifique.

M. *Desor* annonce que la société internationale anté-historique, nouvellement fondée en Italie, enverra des délégués à Neuchâtel pendant la réunion de la Société helvétique, où elle figurera comme section.

M. *Desor* présente un échantillon des fameux silex-matrices ou nucleus en silex, de la craie tuffeau, de Pressigny-le-Grand, qui se trouvent en grand nombre à la surface des plateaux dans le département d'Indre-et-Loire, où on les appelle vulgairement des *mottes de beurre*, eu égard à leur forme et à leur grandeur. Ces silex sont amenés au jour par la charrue. Les paysans y rattachent des idées superstitieuses, comme aux bélemnites. A côté, on trouve des éclats brisés semblables à des lames de couteau ou de lance. M. *Dcaisne* ayant prétendu que c'étaient des restes d'anciennes fabriques de pierres à fusil, on a fait des enquêtes au sujet des lieux d'extraction du silex des fabriques, d'où il est résulté que les localités à mottes de beurre n'ont jamais fourni de pierres à feu et que le silex qu'on y trouve est trop peu résistant pour cette fabrication. L'explication la plus vraisemblable qu'on puisse donner de ces singuliers débris, c'est que ce sont des restes de l'âge de la pierre, pendant lequel on aurait fabriqué dans ces lieux des lances et des couteaux en silex.

M. *Coulon* fait remarquer qu'il y a des pierres que les variations de température font éclater en écailles ou en lames.

M. *Desor* fait part des observations de M. *Escher* de Zurich, sur la sécheresse extraordinaire du mois de septembre dernier. Pendant tout ce mois, il n'est point tombé de rosée, même à 4 et 5,000 pieds d'élévation; l'herbe a été constamment si sèche et si dure que le bétail en avait le museau blessé. On n'a rien observé de pareil depuis 40 ans.

M. *Henri Ladame*, ingénieur, fait une démonstration de mécanique sur le manchon d'Oldham employé pour transmettre un mouvement de rotation (voir à la fin de ce procès-verbal).

M. *Guillaume*, docteur, présente un coing où deux feuilles semblent sortir du péricarpe, près du pédoncule. Le fruit, en grossissant, a entouré en partie la base de ces feuilles, placées comme lui à l'extrémité d'un rameau.

M. *Hirsch* dépose sur le bureau le procès-verbal de la séance que la commission géodésique fédérale a eue à Neuchâtel le 18 juin écoulé (voir à la fin de ce procès-verbal).

M. *F. Borel* communique à la société quelques expériences qu'il a faites l'automne dernier sur la pression de l'eau, à diverses profondeurs, dans le lac. Il avait préparé des bouteilles vides, bouchées à la mécanique, dont les unes avaient le bouchon tranché à l'extrémité du goulot qu'il ne dépassait pas, et les autres étaient bouchées, goudronnées et ficelées comme des bouteilles à vin de champagne; enfin, il avait quelques petits flacons bouchés à l'émeri. A moins de 100 pieds de profondeur, les bouchons tranchés à fleur du goulot avaient été enfoncés dans la bouteille; la bouteille était pleine d'eau, mais le bouchon s'était retourné et entraît par sa pointe dans la partie intérieure du col de la bouteille avec assez de force pour que l'eau ne pût sortir de la bouteille quand on la tenait le fond en haut. A 200 pieds, les bouteilles goudronnées ne contenaient

pas une goutte d'eau après une station de dix minutes à cette profondeur. A 480 pieds, les bouteilles goudronnées, et dont le bouchon n'avait pu être enfoncé à cause du large renflement extérieur qui, comme dans les bouteilles de champagne, couvrait l'orifice, contenaient, au bout d'une demi-heure, de 2 à 4 grammes d'eau, et, chose assez singulière, deux très petits flacons à l'émeri qui paraissaient hermétiquement fermés, contenaient l'un et l'autre un peu plus d'eau que les bouteilles avec lesquelles ils avaient séjourné au fond de l'eau. Ce fait semble confirmer l'opinion déjà souvent énoncée que le bouchon à l'émeri n'a pas tous les avantages qu'on lui suppose ordinairement.

Mais si M. Borel fait cette communication, ce n'est pas principalement pour rendre compte des résultats ci-dessus, qui n'ont rien de nouveau pour la société, c'est pour la rendre attentive à un autre résultat possible, c'est que le lac eût réellement sur certains points une profondeur plus grande que celle qu'a trouvée M. le professeur Guyot. M. Borel a dirigé son bateau en ligne droite de Neuchâtel (Evole) vers Portalban. Sur cette ligne ou à peu près, M. Guyot ne note aucun sondage ayant plus de 411 pieds. L'endroit où M. Borel a fait ses expériences est à peu près à tiers-lac, et plusieurs sondages consécutifs lui ont toujours donné de 470 à 490 pieds fédéraux, et même une fois 500, ce qui fait (sans fractions) 434,452, et 462 de France, mesure employée par M. Guyot. D'où vient cette différence assez considérable, et que de nouveaux sondages sur d'autres points pourraient peut-être manifester plus grande encore? Faut-il l'attribuer à des courants ou à l'imperfection des moyens de sondage employés

par M. Borel ? Y aurait-il quelque intérêt à faire de nouveaux sondages après ceux qu'a si consciencieusement faits un homme aussi éminent et aussi compétent que M. Guyot ? Voilà ce que s'est demandé M. Borel après le résultat auquel a abouti fortuitement une expérience faite dans un tout autre but, et voilà les questions qu'il prend la liberté d'adresser à la société.

Une discussion s'engage à ce sujet.

M. *Kopp* dit que pour obtenir des résultats un peu exacts sur la topographie du fond du lac, il serait nécessaire de déterminer avec soin la position du bateau à chaque sondage. Il désire que M. Borel continue ses recherches, en y joignant des observations de température.

M. le *docteur Guillaume* conseille de retirer des échantillons de la boue du fond pour y étudier les phénomènes de la vie organique

M. *Desor* rappelle que M. Guyot a employé un appareil de sondage qui lui procurait toutes les indications désirables sur la température et la nature de la vase du fond. Cette dernière est analogue au *blanc-fond*.

M. *Hirsch* décrit succinctement les appareils employés dans les recherches hydrographiques faites sur les côtes d'Amérique. Ces appareils font connaître en même temps la profondeur, la nature du fond, la température et la pression de l'eau.

M. *Herzog* parle des sondages intéressants qui ont été faits dans l'Océan Atlantique, avant l'immersion du cable télégraphique.